



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS



Metz, le 20 AVR. 2011  
N° 216 DEF/EM RTNE/DIVSOUT/BSI/SSE



Commandement de la  
région Terre Nord-Est,  
commandement des  
forces françaises et de  
l'élément civil stationnés  
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Pascal PÉRAN,  
gouverneur militaire de Metz,  
officier général de la zone de défense et de sécurité Est  
officier général chargé de la zone de soutien Nord-Est  
commandant les forces françaises  
et l'élément civil stationnés en Allemagne,  
à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Thibivillers (60) – élaboration d'une carte communale.

RÉFÉRENCE : Votre lettre du 12 avril 2011.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Thibivillers les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de sa carte communale.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune de Thibivillers n'est pas grevée de servitudes relevant de l'État-défense et qu'aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal.

C'est pourquoi, je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de cette carte communale.

COPIE (SPJ):  
EID Lille  
GSBdD Creil  
ESID Metz

Par ordre,

**Le colonel Yves LÉVÊQUE**  
chef de la division  
métiers du soutien



